



CAFPI cède VITAE Assurances et crée CAFPI Assurances

Après avoir cédé sa filiale VITAE Assurances, CAFPI pratique désormais le courtage en assurance-crédit sous sa propre marque, CAFPI Assurances, qui sera dirigée par Jérôme Sahores*.

En 1993, CAFPI, qui n'est alors qu'un courtier en crédits immobiliers, entrevoit la possibilité de dissocier l'emprunt de son assurance, et met en place une structure, VITAE Assurances, permettant de proposer à sa clientèle une offre globale.

En 2015, l'entreprise a réalisé plus de 35 000 contrats d'assurance et cumule 400 000 clients dans son portefeuille.

Les dernières réglementations (IOBSP, lois Lagarde et Hamon...) ont conduit CAFPI, devenu courtier en crédits et en assurances, à rationaliser sa stratégie en cédant le portefeuille de VITAE Assurances pour distribuer des assurances emprunteurs sous sa marque propre avec CAFPI Assurances.

*Titulaire d'un master d'ingénierie mathématique, informatique et statistique actuariat, Jérôme Sahores a été chargé d'étude d'actuariat et chef de produit chez l'assureur Generali et responsable de l'offre assurances de CSF assurances. Il a également animé différents réseaux de distribution de salariés, d'agents généraux, mandataires et courtiers.

Cafpi en bref :

Cafpi est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Employant plus de 1.200 personnes, Cafpi est présent, via ses 196 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc. En 2015, Cafpi a réalisé 42 000 dossiers (contre 31 500 en 2014), pour 8,1 milliards d'euros de crédits signés (5,8 milliards en 2014). Le métier de courtage en prêts immobiliers est en plein essor puisque près de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, Cafpi obtient des 130 banques partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. Cafpi est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr. En 2010, sous l'impulsion de Cafpi, naît l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr)

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Toutes les informations sur Cafpi](#)

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

Cafpi la Réunion / Mayotte – 02 62 52 20 00
Dominique Saulquin - 06 92 85 73 48
20, rue Labourdonnais, 97400 Saint Denis
d.saulquin@cafpi.fr